

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION  
6 AVRIL 2023

DATE de PUBLICATION  
14 AVRIL 2023

NOMBRE de CONSEILLERS :  
En exercice : 38  
Présents : 30  
Votants : 35

L'an deux mille vingt-trois,  
le 11 avril à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - M. Jean-François BREGER, - Mme Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - M. Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Christian BILLY, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - Alain HALIMI, - Mmes Nicole KORN, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Régine ROSSET.

**Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à Mme Christine LE CADRE**  
**M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD**  
**Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à M. Michel CRIAUD**  
**Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL**  
**Mme Jocelyne PHILIPPE donne pouvoir à M. Eric ROZE**

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Isabelle SIRLIN a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°50-2023 – MARCHES PUBLICS – PASSATION D'UN MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE  
L'ITINERAIRE CYCLABLE N°17 DAMGAN - AMBON**

M. Patrick BEILLON, Vice-président en charge des travaux, indique qu'une consultation a été lancée pour un marché relatif aux travaux de réalisation de l'itinéraire cyclable n°17 DAMGAN - AMBON.

Ce nouveau marché est un marché public de travaux passé en procédure adaptée ouverte. Il repose sur des prix unitaires. Il est conclu pour une durée prévisionnelle de deux mois et demi.

Deux Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE) ont été demandées aux candidats :

- PSE 1 : glissière béton type GBA + atténuateur de choc
- PSE 2 : glissière de sécurité bois en métal T40 + lisse de protection en arrière

L'analyse des offres a été réalisée au regard des critères suivants :

- Prix des prestations : 50 %,
- Valeur technique : 35 %,
- Moyens mis en œuvre pour respect de la date de fin des travaux (30/06/2023) : 10 %,
- Développement durable : 5 %.

10 entreprises ont retiré le dossier de consultation et 4 ont remis une offre dans les délais.

La Commission MAPA, réunie le mardi 4 avril 2023, après analyse des offres reçues, propose de :

- Retenir la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°1,
- Ne pas retenir la Prestation Supplémentaire Eventuelle n°2,
- Retenir l'offre de la société EIFFAGE de Lorient (56), classée première et mieux-disante, pour un montant estimatif de 394 888,80 € HT.

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché avec la société EIFFAGE, et à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour Extrait Certifié Conforme,  
A Muzillac, le 13/04/2023  
Le Président,

